



DOSSIER DE PRESSE

FONDS CHALEUR : lancement du 5^{ème} appel à projets BCIAT et bilan des 4 premiers

20 Septembre 2012



SOMMAIRE

- Développer la chaleur renouvelable avec le Fonds Chaleur
- L'ADEME lance le 5^{ème} appel à projets Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire
- 104 projets développés en 4 années d'appel à projets BCIAT
- Un bilan 2012 confirmant l'intérêt des entreprises pour le Fonds Chaleur
- BCIA 2009, BCIAT 2010 et BCIAT 2011 : des réalisations concrètes

Annexes

- Exemples à suivre
- Détail des projets soutenus par le Fonds Chaleur

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens

Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

Développer la chaleur renouvelable avec le Fonds Chaleur

Géré par l'ADEME, le Fonds Chaleur soutient le développement de la **production de chaleur à partir des énergies renouvelables** (biomasse, géothermie, solaire...). Il est destiné à **tous les maîtres d'ouvrage** (hors sphère domestique) : entreprises des secteurs agricole, industriel et tertiaire privé, collectivités et gestionnaires d'habitat collectif. Grâce à des aides financières spécifiques, le Fonds Chaleur facilite l'**installation de nouveaux équipements** destinés à produire de la chaleur issue de sources renouvelables et le développement des réseaux de chaleur. Il a été lancé en décembre 2008.

Il doit contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux retenus par la France à l'horizon 2020 pour les énergies renouvelables, dans le cadre des engagements communautaires, soit une augmentation de la production de 20 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole). Le Fonds Chaleur doit y contribuer à hauteur de 5,47 Mtep soit un peu plus de 25 %, la biomasse devant fournir 70 % de ce chiffre.

Sur la période 2009-2011, le Fonds Chaleur a donné une **véritable accélération aux projets de production de chaleur renouvelable**. Il a en effet permis la création de **1 861 installations pour une production totale de 790 000 tep/an**.

Ces résultats sont obtenus à un coût pour les finances publiques qui peut être considéré comme particulièrement performant. Sur la base du bilan 2009-2011 et d'une durée de vie de 20 ans des équipements financés, le montant d'aide ADEME consacré à la tonne équivalent pétrole annuelle renouvelable produite est d'environ 40 € (3,4 €/MWh).

Les seules installations biomasse aidées dans ce cadre (à hauteur de 600 M€, en intégrant les perspectives pour 2012) permettront d'éviter l'émission de 2,6 millions de tonnes de CO₂ par an, et représentent 5 000 emplois pérennes pour l'exploitation et l'approvisionnement ; elles généreront sur leur durée de vie 240 M€ par an de chiffre d'affaire auprès de la filière forêt-bois pour cet approvisionnement, tout en évitant l'importation de produits pétroliers pour un montant largement supérieur.

Le Fonds Chaleur est géré à deux niveaux :

- **Au niveau national**

Dans le souci de dynamiser la filière biomasse, l'ADEME lance, chaque année, un **appel à projets national Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire (BCIAT) à destination des entreprises** des secteurs agricole, industriel et tertiaire privé souhaitant s'équiper d'installations assurant une production annuelle de chaleur à partir de **biomasse** (bois, déchets agricoles...) **supérieure à 1 000 tep/an**.

- **Au niveau régional**

→ Les autres projets (tous secteurs toutes filières) sont gérés au niveau régional, par les directions régionales de l'ADEME (www.ademe.fr/regions) :

- Projets portés par les **collectivités** et les **gestionnaires d'habitat collectif** produisant de la chaleur à partir de la biomasse, de la géothermie, du solaire, de la méthanisation, de l'énergie de récupération (taille minimum des projets 100 tep/an pour biomasse et méthanisation, 25 m² de capteurs pour le solaire, puissance minimum pour la géothermie selon les technologies...) et réseaux de chaleur,
- Projets portés par les **entreprises** des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tertiaire privé produisant **entre 100 et 1000 tep/an de chaleur à partir de biomasse**, projets produisant **de la chaleur à partir de la géothermie, du solaire, de l'énergie de récupération** (taille minimum des projets : 25 m² de capteurs pour le solaire, puissance minimum pour la géothermie selon les technologies...) **et réseaux de chaleur**.

→ Des **appels à projets régionaux** sont aujourd'hui mis en place pour les projets dont le montant de l'aide est inférieur à 1,5 million d'euros. Au-delà, l'instruction des dossiers est réalisée de gré à gré.

L'éligibilité des projets est soumise à l'atteinte de performances énergétiques et environnementales. Les aides financières apportées sont fonction de la taille des projets et de leur rentabilité économique.

L'ADEME lance le 5^{ème} appel à projets Biomasse Chaleur Industrie Agriculture et Tertiaire

Dans le cadre de la nouvelle dynamique de développement des énergies renouvelables annoncée par le Président de la République, le 14 septembre dernier, l'ADEME confirme son engagement dans la production de chaleur à partir de biomasse dans l'industrie, l'agriculture et le tertiaire. Elle lance ainsi le 5^{ème} appel à projets biomasse chaleur industrie agriculture et tertiaire (BCIAT).

Lancement du 5^{ème} BCIAT, des exigences renforcées sur l'approvisionnement

Ce 5^{ème} appel à projets s'adresse aux entreprises des secteurs agricole, industriel et tertiaire. Il a pour objectif de soutenir la réalisation d'installations industrielles assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1 000 tonnes équivalent pétrole (tep) à partir de biomasse, avec un objectif indicatif de 125 000 tep/an.

La phase d'appel à candidatures se déroulera jusqu'au 31 janvier 2013. Les candidats seront informés de la suite donnée par l'ADEME à leur projet au mois de juillet 2013. Les installations retenues devront être mises en service au plus tard le 1^{er} septembre 2015.

Afin d'assurer une gestion durable de la ressource forestière, l'ADEME renforce cette année ses **exigences sur l'approvisionnement** : la part issue de plaquettes forestières et de connexes des industries du bois devra respecter un seuil minimum de bois issus de forêts gérées durablement, seuil défini en fonction de la surface forestière certifiée dans chaque région.

Depuis 2008, un bilan énergétique et environnemental positif

Les 4 premiers appels à projets, lancés en 2008, 2009, 2010 et 2011, ont permis de soutenir **104 opérations biomasse énergie** pour une production énergétique totale de 557 620 tep/an et une puissance totale installée de 1100 MWth représentant une réduction de 1,6 million de tonnes de CO₂ par an.

Ces 4 appels à projets ont permis d'impulser la **structuration de la filière d'approvisionnement**, nécessaire pour que la valorisation de la biomasse soit effective. En effet, les installations aidées faisant appel à une ressource externe en biomasse utiliseront **74% de plaquettes forestières** (soit environ un 1,5 million de tonnes par an), provenant pour plus de 60% de forêts gérées durablement (certifications PEFC/FSC).

Par ailleurs, ces 104 installations seront équipées des meilleures techniques disponibles pour la filtration des fumées qui permettront de respecter les seuils d'émission de particules imposés par le Fonds Chaleur.

Comment déposer un projet ?

Calendrier :

La phase de candidature se déroulera jusqu'au 31 janvier 2013. La notification des propositions d'aides aura lieu en juillet 2013, après analyse, mise en concurrence et sélection des projets.

DATE	ETAPES
09/2012	Lancement de l'appel à projets
31/01/2013	Date limite d'envoi des plans d'approvisionnement aux préfectures
31/01/2013	Date limite d'envoi des dossiers de candidature complets à l'ADEME
29/03/2013	Date limite d'envoi par les préfectures de l'avis sur le plan d'approvisionnement
12/04/2013	Date limite d'envoi de la copie de l'avis du préfet de région par le candidat à l'ADEME
05/2013	Sélection des projets par un comité national
07/2013	Engagement des contrats avec les partenaires retenus
01/09/2015	Date limite de mise en service des installations
01/02/2016	Date limite du déclenchement du comptage de la chaleur

Sélection des projets :

Chaque candidat doit indiquer la production énergétique annuelle¹ à partir de biomasse et l'aide financière qu'il juge nécessaire pour réaliser son projet. Les dossiers seront ainsi classés en fonction du ratio : aide (€) / énergie annuelle produite. Les dossiers seront répartis et mis en concurrence selon deux catégories : les sites soumis et les sites non soumis au système communautaire d'échange de quotas d'émissions de GES (SCEQE) dans sa phase III. Dans chacune de ces catégories, les dossiers prioritaires seront ceux ayant le ratio le plus petit.

Le cahier des charges BCIAT 2013 est téléchargeable gratuitement sur www.ademe.fr, rubrique « Appel à propositions ».

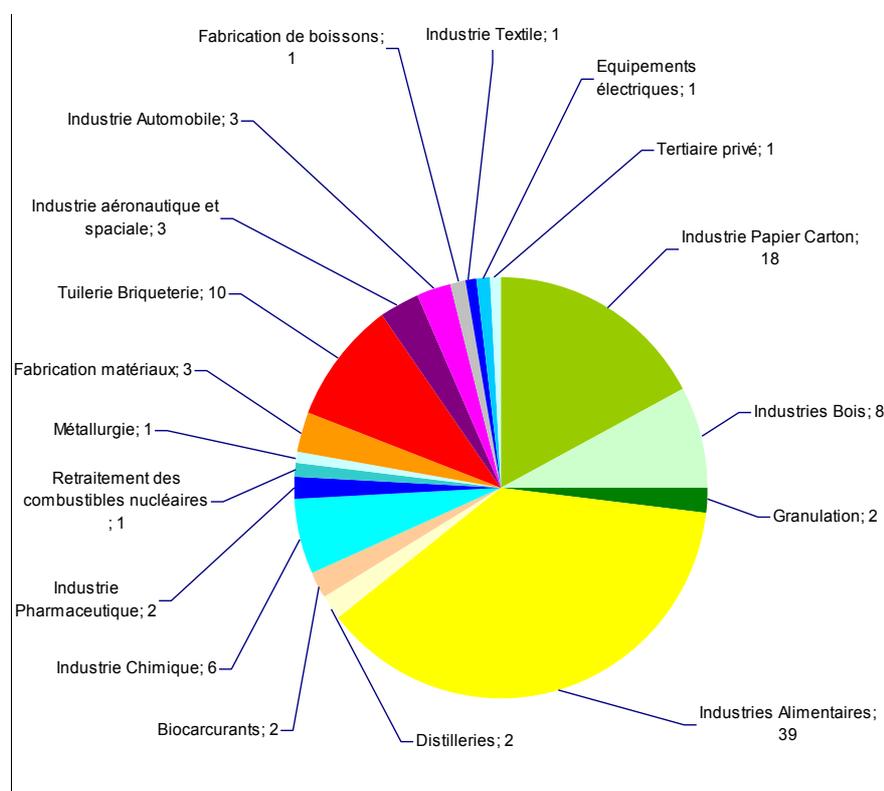
¹ Sortie chaudière

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

104 projets développés en 4 années d'appel à projets BCIAT

Les 4 premiers appels à projets, lancés en 2008, 2009, 2010 et 2011, ont permis de soutenir **104 opérations biomasse énergie** pour une production énergétique totale de 557 620 tep/an et une puissance totale installée de 1 100 MWth représentant une réduction d'1,6 million de tonnes de CO₂ par an.

Répartition par secteur d'activité des projets BCIA 2009 et BCIAT 2010, 2011 et 2012



Nombre de projets par secteur d'activité

Les secteurs d'activité concernés sont variés. Le secteur le mieux représenté est l'**agroalimentaire avec, sur quatre ans, 39 projets en cours et une production énergétique à partir de biomasse de 164 430 tep/an**. Ceci reflète la volonté des industriels du secteur agroalimentaire d'améliorer les performances énergétiques et environnementales de leurs procédés et de communiquer sur des produits de grande consommation à faible teneur en carbone. Par ailleurs, ces industriels sont souvent situés en milieu rural, au plus près des producteurs de matières premières, avec un accès au gaz naturel limité. Ainsi, la biomasse constitue une très bonne opportunité de faire évoluer leurs utilités énergétiques fonctionnant souvent fioul lourd.

Au second rang, le **secteur du papier/carton avec sur quatre ans 18 projets en cours** représente une **production énergétique à partir de biomasse de 108 000 tep/an**. Ces industriels du secteur papier/carton, et plus particulièrement les industriels du recyclage et de la transformation de pâte, sont de gros consommateurs de vapeur. Les projets retenus alimenteront en vapeur les procédés de production de papier/carton à usages divers : papier d'impression - écriture, papier de presse, papier tabac, papier pour ondulé, papier d'hygiène, cartons plats, papiers/cartons industriels et spéciaux.

Qualité de l'air

Les installations aidées seront équipées des meilleures techniques disponibles pour la filtration des fumées, qui permettront de respecter les seuils d'émission de particules imposés par le Fonds Chaleur.

Puissance thermique nominale de l'installation de combustion	Valeur limite d'émission de poussières exigée par le BCIAT 2013	Valeur limite d'émission réglementaire de poussières (à 6% d'O ₂)
< 20 MW	45 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂ Zones sensibles : 30 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂	P<4MW : 225 mg/Nm ³ P>4MW : 150 mg/Nm ³ Zone + 250 000 habitants et P>10MW : 75 mg/Nm ³
20 à 50 MW	30 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂	30 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂
> 50 MW	20 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂	20 mg/Nm ³ à 6% d'O ₂

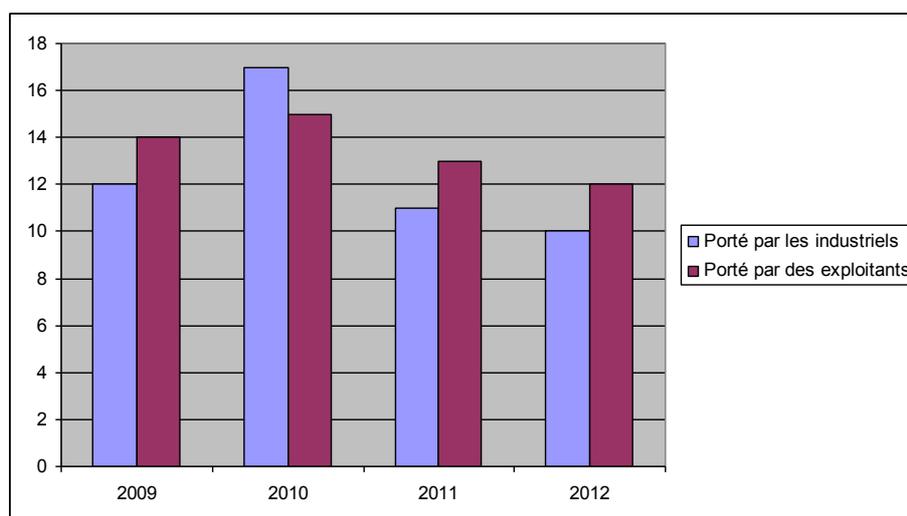
« Zones spécifiques Qualité de l'air » :

Le cas spécifique s'applique lorsque l'implantation du projet est prévue:

- dans une zone où se trouve un Plan de Protection de l'Atmosphère,
- dans une zone sensible (au sens du décret 2011-678 du 16 juin 2011)
- dans une zone où un dépassement de la valeur limite réglementaire pour les PM₁₀ (particules de taille inférieure à 10 µm) dans l'air ambiant a été enregistré au cours des 3 dernières années,

Externalisation des projets industriels

En 4 ans, 48% des industriels ont porté eux-mêmes leur projet.



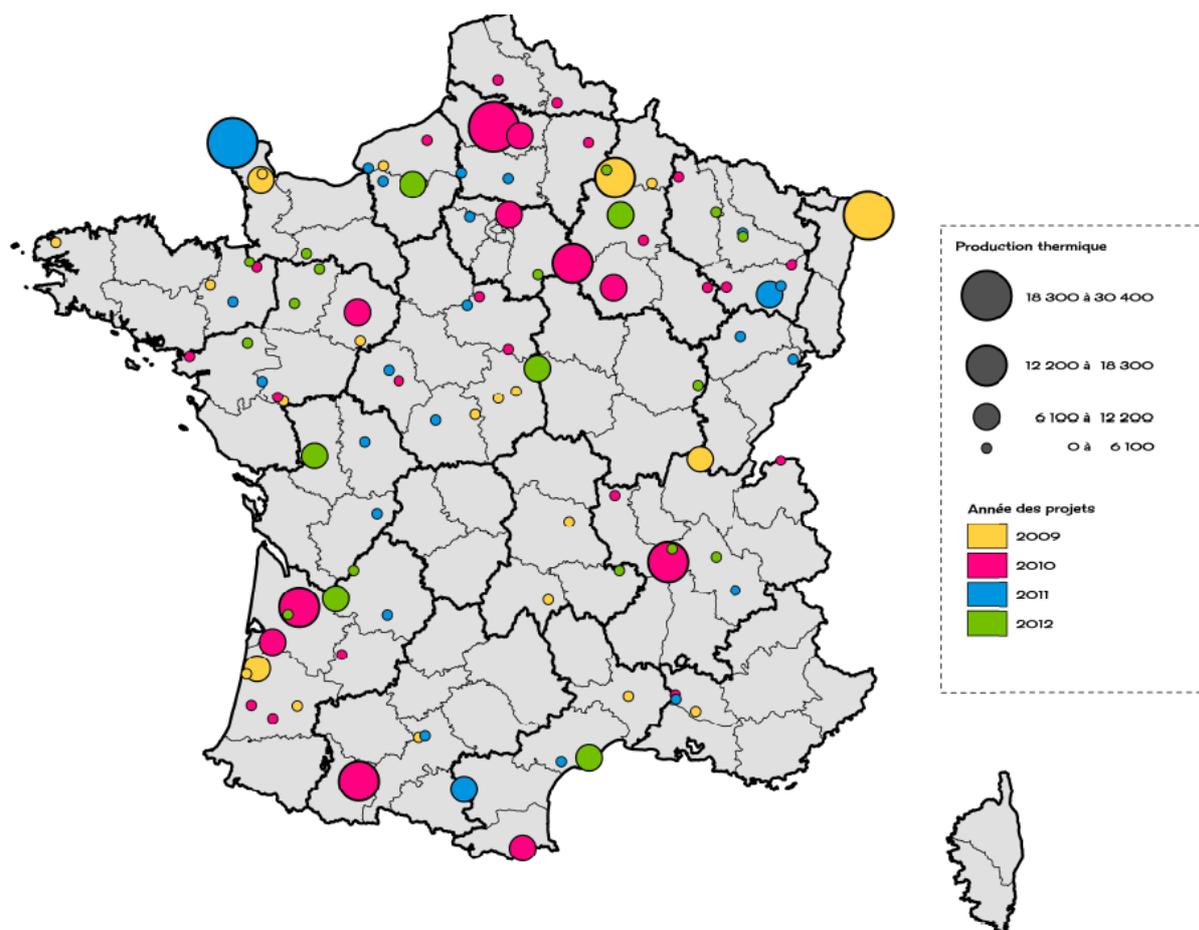
Répartition des projets selon leur porteur

Analyse de la taille des projets

Les 104 projets d'industriels retenus ont des besoins en chaleur spécifiques. Le tableau ci-dessous présente les moyennes annuelles et les extrema des productions thermiques des installations biomasse.

	BCIA 2009	BCIAT 2010	BCIAT 2011	BCIAT 2012
Nombre de projet	26	32	24	22
Production thermique biomasse moyenne	5161 tep/an	6375 tep/an	4804 tep/an	4733 tep/an
Production thermique biomasse minimum	1046 tep/an	1210 tep/an	1371 tep/an	1307 tep/an
Production thermique biomasse maximum	29880 tep/an	27877 tep/an	30321 tep/an	12038 tep/an
Pourcentage de projet avec une production thermique biomasse supérieur à 8000 tep/an	12%	22%	8%	18%

Répartition des projets BCIAT 2009 – 2012



Pour en savoir plus :

- Liste des projets BCIAT 2009, BCIAT 2010, BCIAT 2011 et BCIAT 2012 en annexe

Un bilan 2012 confirmant l'intérêt des entreprises pour le Fonds Chaleur

L'ADEME a lancé en septembre 2011 le BCIAT 2012 avec un objectif indicatif de production énergétique totale à partir de biomasse de 125 000 tep/an.

Avec 24 projets déposés, l'intérêt des entreprises pour la production de chaleur à partir de biomasse a été confirmé. L'ADEME en a retenu 22 – équivalant à une production énergétique à partir de biomasse de 104 130 tep/an². Parmi ces 22 dossiers, 2 d'entre eux, représentant 15 323 tep/an, sont en attente d'éléments complémentaires pour être retenus.

Malgré un écart avec l'objectif fixé initialement, le BCIAT 2012 permet de maintenir le cap vis-à-vis des objectifs fixés en matière de biomasse énergie dans l'industrie. En effet, les projets soutenus à ce jour par l'ADEME depuis 2007 représenteront à terme une consommation supplémentaire de biomasse de 756 000 tep/an pour répondre aux besoins énergétiques des industriels français, à comparer à l'objectif de 700 000 tep/an fixé à l'horizon 2012.

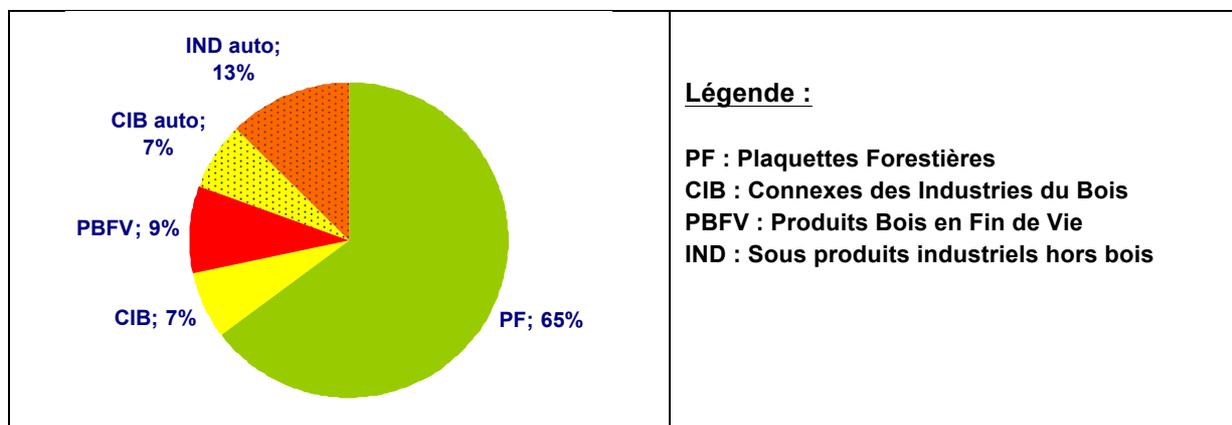
Chiffres clés 2012

- Nombre de projets : 22
- Total des investissements: 112,1 M€
- Budget d'aide totale: 40,5 M€ soit 36% des investissements
- Production thermique totale: 104 130 tep/an
- Puissance biomasse totale: 214 MWth
- Ratio d'aide moyen sur 20 ans : 19,5 €/tep soit 1,7 €/MWh
- Ratio d'aide le plus bas: 14,25 €/tep soit 1,2 €/MWh

Grâce à la substitution des énergies fossiles, les projets mis en place permettront d'éviter chaque année les émissions de 272 310 tonnes de CO₂.

Approvisionnement en bois

Grâce au Fonds Chaleur, la structuration de la filière d'approvisionnement en bois se renforce. Les plaquettes forestières représentent 81% de l'approvisionnement externe des projets retenus en 2012, soit 367 000 tonnes/an. Plus de 55% des plaquettes forestières proviendront de forêts gérées durablement (certification PEFC/FSC). Dans le cadre du BCIAT 2012, 4 industriels ont décidé de s'approvisionner partiellement ou totalement avec un combustible issu de leurs procédés industriels (connexes des industries du bois et sous produits industriels).

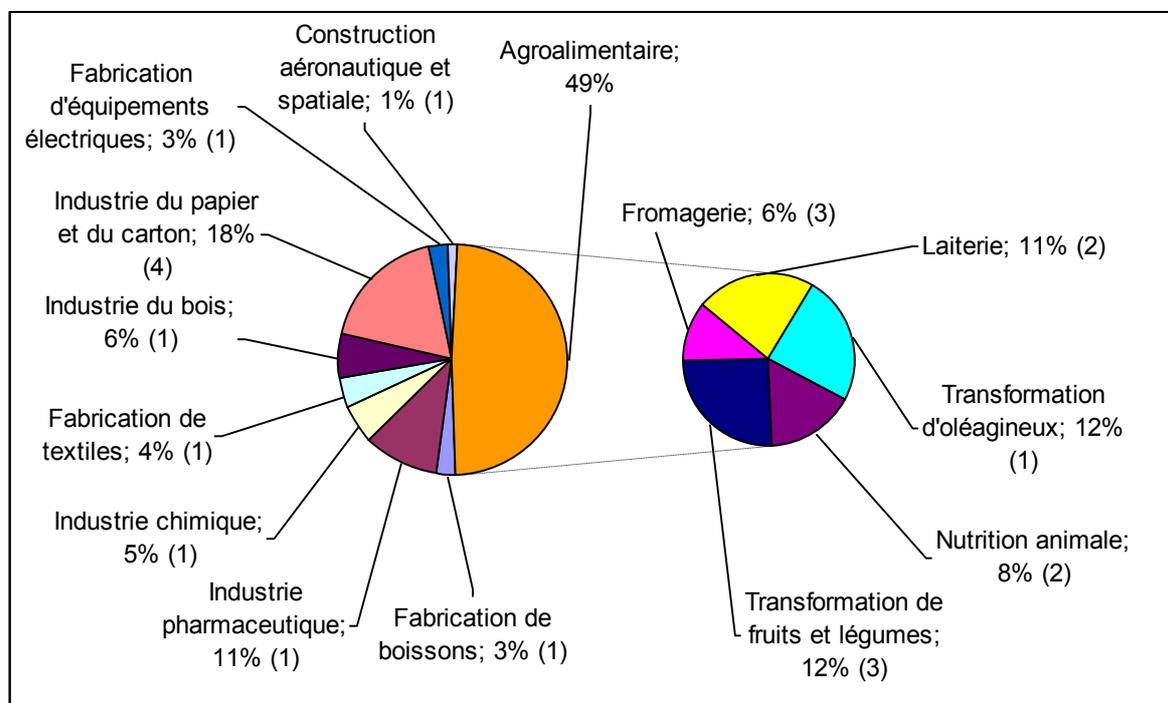


Répartition des combustibles biomasse utilisés (% PCI)

² Bilan réalisé au 27 juillet 2012

Répartition par secteur d'activité des projets retenus

Comme les années précédentes, les projets présentés sont principalement issus des secteurs d'activité de l'**agro-alimentaire** et du **papier/carton**. On observe également la présence d'industriels de la chimie, du textile et de l'aéronautique. Particulièrement importante dans le BCIAT 2012, l'industrie agro-alimentaire constitue la moitié des dossiers sélectionnés pour une production thermique de 50 630 tep/an soit 48,6% de la production thermique de l'ensemble des projets retenus.



Répartition des projets par secteur d'activité

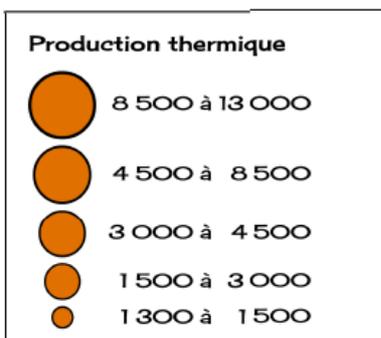
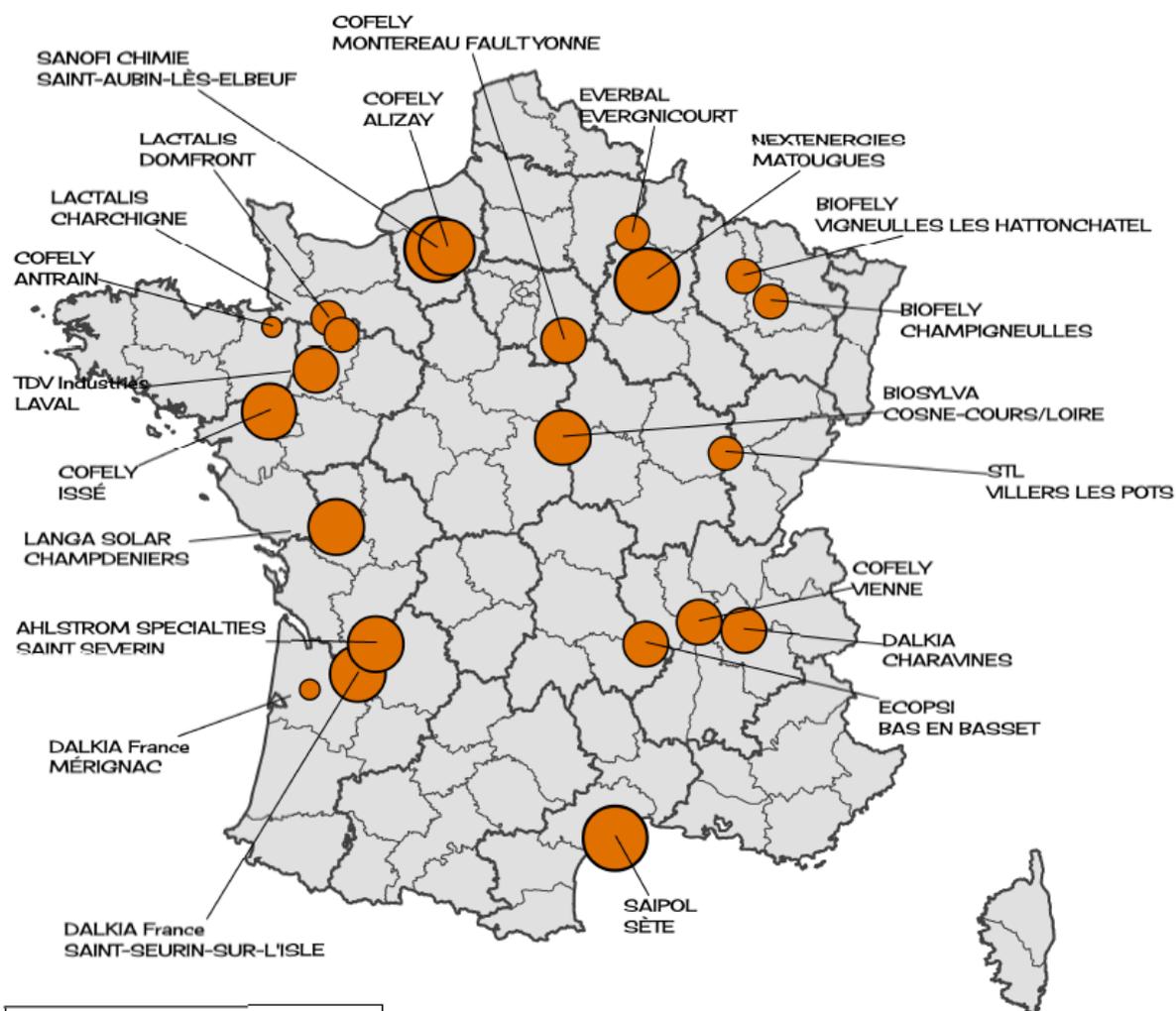
Diagnostics énergétiques

En rendant obligatoire la réalisation d'un diagnostic énergétique dans le cadre du BCIAT 2012, l'ADEME a encouragé les entreprises à conduire une démarche d'économie d'énergie en complément de la mise en place d'une solution énergie renouvelable.

En effet, via ce diagnostic, les entreprises ont pu évaluer la répartition de leurs besoins (procédés industriels / chauffage) et identifier les déperditions énergétiques ainsi que les pistes de récupération et d'économie d'énergie pour aboutir à un plan d'actions en matière de maîtrise de l'énergie.

Ainsi, les solutions biomasse énergie soutenues dans le cadre du BCIAT 2012 ont été dimensionnées en tenant compte des améliorations qui seront apportées sur le plan énergétique à court terme. Ceci pour répondre aux besoins futurs des industriels.

Répartition des projets retenus du BCIAT 2012



Pour en savoir plus :

- Carte et liste des projets 2012 en annexe

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
 Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

BCIA 2009, BCIAT 2010 et BCIAT 2011 : des réalisations concrètes

A ce jour, ce sont **82 projets** retenus au cours des BCIA 2009, BCIAT 2010 et 2011 qui sont soit en cours de réalisation, soit d'ores et déjà en fonctionnement, pour une production totale de 453 490 tep/an.

Bilan d'avancement des projets

	BCIA 2009	BCIAT 2010	BCIAT 2011
Nombre de projets retenus	31	37	25
Nombre de projets en cours	26	32	24
Objectif initial de production énergétique totale	100 000 tep/an	175 000 tep/an	125 000 tep/an
Production thermique totale	134 194 tep/an	203 991 tep/an	115 305 tep/an
Puissance biomasse totale	283 MWth	385 MWth	218 MWth
Budget d'aide total	56,8 M€	84,6 M€	41,9 M€
Total des investissements	136,7 M€	187,7 M€	132,6 M€
Ratio d'aide moyen	21,15 €/tep soit 1,86 €/MWh	20,75 €/tep soit 1,82 €/MWh	18,15 €/tep soit 1,59 €/MWh
Emissions de CO ₂ évitées par an	384 100 tonnes	614 800 tonnes	350 000 tonnes

Dans le cadre du **BCIAT 2009**, 15 installations sont en fonctionnement et représentent 84 259 tep/an. 5 installations sont en cours de construction et 3 sont en phase d'études ; elles représentent 26 915 tep/an. Ces installations ont pris du retard par rapport au calendrier initial, mais leur réalisation n'est pas remise en cause. Le nombre de projets abandonnés est de 5, représentant environ 13 200 tep/an.

Parmi les installations soutenues dans le cadre du **BCIAT 2010**, aujourd'hui 6 installations sont en phase de mise en service ou même en fonctionnement continu. Celles-ci représentent 20 329 tep/an. 9 chaufferies sont actuellement en cours de construction et 8 en phase d'études pour 109 946 tep/an. Le BCIAT 2010 a aussi connu l'abandon de 5 projets pour une production thermique qui avait été estimée à 22 000 tep/an.

Le **BCIAT 2011** comprend une installation en phase de mise en service. Par ailleurs, 4 d'entre elles sont en cours de construction et 7 chaufferies devraient entamer leur construction en 2013.

Au total, 11 projets ont été abandonnés au cours du BCIA 2009, BCIAT 2010 et 2011. Le ralentissement des activités des sites industriels, en lien avec la conjoncture économique, constitue la principale cause d'abandons de ces projets. L'évolution actuelle du prix du gaz, et les anticipations de baisse de prix des industriels, sont aussi une source invoquée par les porteurs de projets pour renoncer à la mise en place d'une chaudière biomasse.

Impact des projets BCIAT sur les emplois pérennes et temporaires

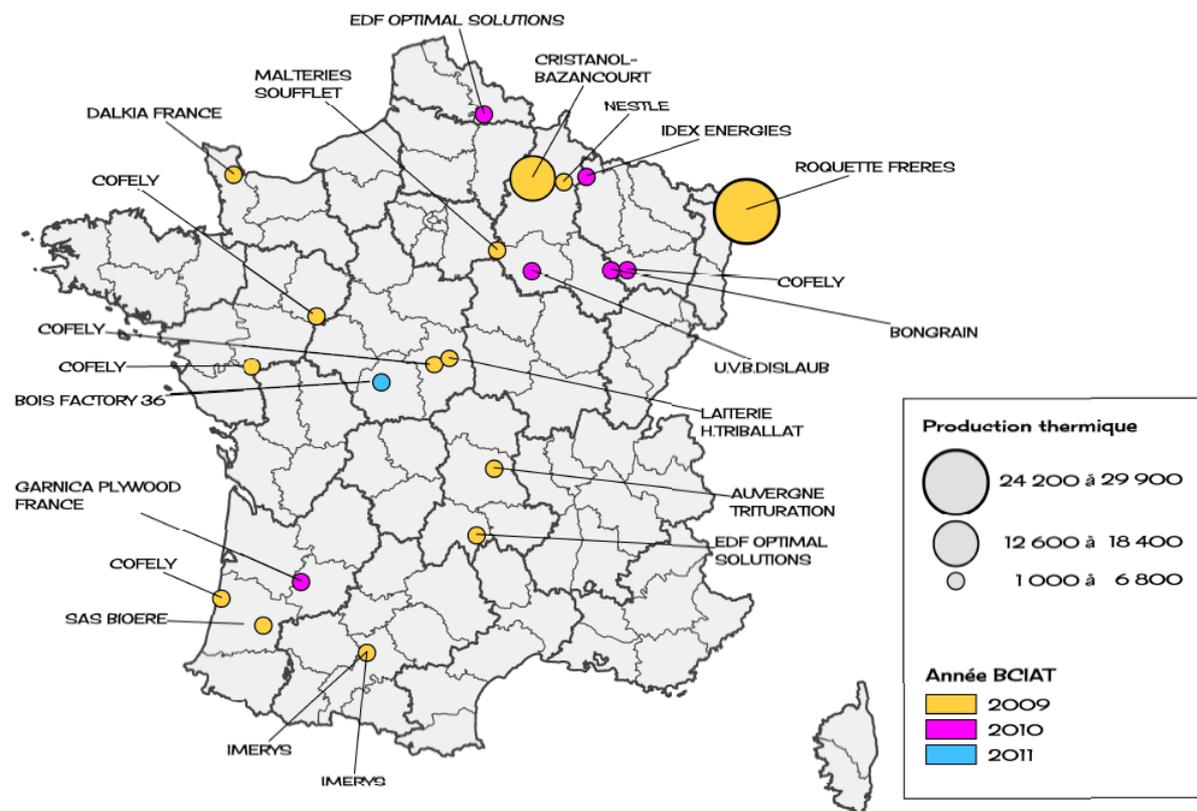
Activité	Emplois pérennes (etp ¹)	% Emploi direct	Description
Approvisionnement ²	2000	57%	Abattage, débardage, broyage, transport Emplois indirects : équipements machines forestières et maintenance associée, service aux entreprises, camions, carburant
Exploitation	500	100%	
Total	2 500	66%	

Activité	Emplois temporaires	% Emploi direct	Description
Construction-installation	875/an en moyenne sur une durée de 5 ans	52%	Fabrication chaudière, maîtrise d'œuvre, montage emplois indirects : maîtrise d'œuvre (BET, architecte), travaux (électricien, maçon, ...)

1 : équivalent temps plein : 1645 h/an (35h * 47 semaines)

2 : hypothèse de 70% de plaquettes forestières, 10% de connexes des industries du bois, 10% de produits bois en fin de vie, 10% autres combustibles

Répartition des projets en fonctionnement



www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
 Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

ANNEXES

Exemples à Suivre, lauréats du BCIAT 2012

Chaufferie biomasse et réseau de chaleur sur le site de Dassault Aviation à Mérignac (Aquitaine)

Projet porté par Dalkia

Présentation du site

Le site de Dassault Aviation à Mérignac est spécialisé dans les essais et mise en vol, l'aménagement des avions spéciaux, la réception et la maintenance des avions.

Equipé d'une chaufferie fonctionnant au gaz, le site a d'importants besoins de chaleur à la fois pour le chauffage et le process (cabines de peinture).

Motivations de l'industriel:

Suite à une démarche de performance énergétique initiée il y a 10 ans, Dassault souhaite aller plus loin en s'affranchissant en grande partie de sa dépendance aux énergies fossiles. Ses objectifs:

- réduire son impact environnemental
- promouvoir l'activité économique à l'échelle locale
- réduire ses émissions de CO₂ et sa facture énergétique
- s'assurer d'une bonne visibilité sur les coûts énergétiques à long terme.

Descriptif de l'installation

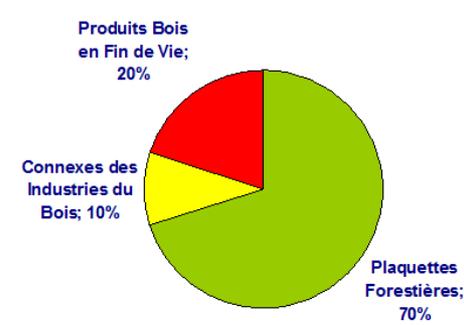
Installation d'une chaudière biomasse et d'un réseau de chaleur de 1 700 mètres reliant 7 bâtiments.

- Puissance de la chaudière: 3,6 MWth
- Production thermique: 1 307 tep/an
- 92% des besoins en chaleur seront ainsi couverts par la biomasse
- Eau chaude 90°C

Le traitement des fumées prévu sur cette installation est très performant (filtre à manches) ce qui permettra d'être en-dessous des 20mg/Nm³ à 11% d'O₂, alors que la recommandation de l'ADEME est de 30mg/Nm³.

C'est un point important, puisque le site se situe en zone sensible (Plan de Protection de l'Atmosphère de Bordeaux).

Répartition de l'approvisionnement



Chaudières biomasse pour le groupe laitier GLAC à Champdeniers Saint-Denis (Poitou-Charentes)

Projet porté par LANGA

Présentation du site

Le GLAC est une union de 4 coopératives laitières. Il collecte 870 millions de litres de lait de vache et environ 130 millions de litres de lait de chèvre par an. Il dispose d'une usine de transformation en poudre de ses produits et sous-produits à Champdeniers Saint Denis, dans les Deux-Sèvres. Chaque jour, 1 à 2 millions de litres de produits laitiers sont transformés et 50 000 tonnes de poudre sont produits à destination de la consommation humaine et de l'alimentation animale.

Le process requiert l'utilisation de vapeur saturée. Actuellement, 3 chaudières fonctionnant au fioul lourd assurent cette production.

Motivations de l'industriel

Le projet biomasse revêt une importance cruciale pour le site de Champdeniers d'un point de vue social, environnemental et financier:

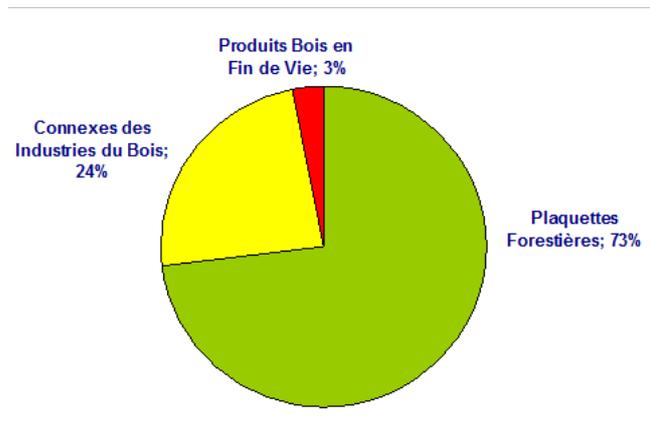
- pérennité de l'activité de l'usine,
- réduction de l'empreinte carbone du site par la substitution au fioul lourd,
- meilleure maîtrise des coûts de l'énergie du site,
- maîtrise des rejets de gaz à effet de serre par l'utilisation de biomasse.

Descriptif de l'installation

Installation de 2 chaudières biomasse. Une chaudière fioul sera conservée en appoint.

- Puissance des deux chaudières: 17,1 MWth
- Production de chaleur: 8 409 tep/an
- 90% des besoins seront ainsi couverts par la biomasse
- Production de vapeur 17 bars

Répartition de l'approvisionnement



Retrouvez d'autres opérations lauréates du BCIAT sur www.ademe.fr/eas (rubrique « énergies et matières renouvelables »)

BCIA 2009 : Liste des projets en cours de réalisation

Région	Département	Ville	Entreprise (Siège Social)	Activité	Production thermique à partir de biomasse (tep/an)
ALSACE	67	BEINHEIM	ROQUETTE FRERES	Agro-alimentaire + Chimie	29 880
AQUITAINE	40	MIMIZAN	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES	Industrie Bois	3 890
AQUITAINE	40	PONTENX LES FORGES	E.O.2 SUD OUEST	Granulés Bois	9 897
AQUITAINE	40	MONT DE MARSAN	SAS BIOERE	Industrie Bois	1 096
AUVERGNE	15	SAINT FLOUR	EDF OPTIMAL SOLUTIONS	Laiterie	3 233
AUVERGNE	63	LEZOUX	AUVERGNE TRITURATION	Agro-alimentaire	3 873
BASSE NORMANDIE	50	CHEF DU PONT	DALKIA FRANCE	Agro-alimentaire	1 981
BASSE NORMANDIE	50	BAUPTÉ	CARGILL FRANCE SAS	Agro-alimentaire + Chimie	11 188
BRETAGNE	29	PLOUVIEN	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LAITIÈRE DU LÉON	Laiterie	3 520
BRETAGNE	35	MONT AUBAN DE BRETAGNE	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES	Laiterie	4 534
CENTRE	18	SAINT DOULCHARD	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES	Pneumatiques	3 267
CENTRE	18	RIANS	LAITIÈRE H.TRIBALLAT	Laiterie	1 668
CENTRE	36	ISSOUDUN	DALKIA FRANCE	Agro-alimentaire	1 429
CHAMPAGNE ARDENNES	08	CHALLERANGE	NESTLÉ	Laiterie	2 410
CHAMPAGNE ARDENNES	10	NOGENT SUR SEINE	MALTERIES SOUFFLET	Agro-alimentaire	3 328
CHAMPAGNE ARDENNES	51	BAZANCOURT	CRISTANOL-BAZANCOURT	Biocarburants	17 548
FRANCHE COMTE	39	SAINT AMOUR	MONNARD	Agro-alimentaire	6 940
HAUTE NORMANDIE	76	LILLEBONNE	LOOS INTERNATIONAL pour BENP LILLEBONNE	Biocarburants	1 885
LANGUEDOC ROUSSILLON	30	CRUVIERS LASCOURS	GRAP' SUD	Distillerie	1 936
MIDI PYRENEES	31	LEGUEVIN	IMERYS	Tuilerie-Briqueterie	1 046
MIDI PYRENEES	31	COLOMIERS	IMERYS TC	Tuilerie-Briqueterie	2 154
MIDI PYRENEES	31	LEGUEVIN	IMERYS	Tuilerie-Briqueterie	1 067
MIDI PYRENEES	31	CLEMENT ADER	AIRBUS	Aéronautique	4 475
PACA	84	MAUBEC	UNION DES DISTILLERIES DE LA MEDITERRANEE	Distillerie	1 979
PAYS DE LA LOIRE	49	CHOLET	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES	Pneumatiques	4 345
PAYS DE LA LOIRE	72	AUBIGNE RACAN	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES	Papier	5 629

BCIAT 2010 : Liste des projets en cours de réalisation

Région	Département	Ville	Entreprise (Siège Social)	Activité	Production thermique à partir de biomasse (tep/an)
AQUITAINE	33 Gironde	BASSENS	SAIPOL	Agro-alimentaire + Biocarburants	15 477
AQUITAINE	33 Gironde	SALLES	BEYNEL MANUSTOCK	Industrie bois	6 835
AQUITAINE	40 Landes	CASTETS	GASCOGNE WOOD PRODUCTS	Industrie bois	2 266
AQUITAINE	40 Landes	SAINT GEOURS D'AURIBAT	IMERYS TC	Tuilerie Briqueterie	1 210
AQUITAINE	46 Lot	SAMAZAN	GARNICA PLYWOOD France	Industrie bois	4 589
BRETAGNE	35 Ille et Villaine	SAINT BRICE EN COGLES	NEXTENERGIES	Laiterie	4 242
CENTRE	37 Indre et Loire	TRUYES	MISSEWARD QUINT B	Papier / Carton	2 181
CENTRE	45 Loiret	BAZOCHES LES GALLERANDES	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Ouest	Bâtiment	1 316
CENTRE	45 Loiret	COULLONS	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Ouest	Papier / Carton	3 454
CHAMPAGNE-ARDENNE	10 Aube	BUCHERES	U.V.B.DISLAUB	Chimie	6 532
CHAMPAGNE-ARDENNE	10 Aube	NOGENT SUR SEINE	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Est	Papier / Carton	16 021
CHAMPAGNE-ARDENNE	51 Marne	VITRY LE FRANCOIS	DALKIA FRANCE	Agro-alimentaire	4 600
CHAMPAGNE-ARDENNE	52 Haute Marne	ILLOUD	BONGRAIN	Laiterie	1 859
HAUTE-NORMANDIE	76 Seine-Maritime	LES GRANDES VENTES	SCIERIE LEFEBVRE	Industrie bois	2 513
ILE DE France	95 Val-d'Oise	ROISSY	AEROPORT DE PARIS	Tertiaire privé	6 707
LANGUEDOC ROUSSILLON	66 Pyrénées-Orientales	AMELIE LES BAINS	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES Région Sud Ouest	Papier / Carton	7 458
LORRAINE	55 Meuse	CLERY LE PETIT	IDEX ENERGIES	Laiterie	2 692
LORRAINE	88 Vosges	BULGNEVILLE	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Est	Laiterie	2 141
LORRAINE	88 Vosges	RAON L'ETAPE	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Est	Papier / Carton	5 025
MIDI PYRENEES	65 Hautes-Pyrénées	LANNEMEZAN	GDF SUEZ ENERGIES SERVICES Région Sud Ouest	Chimie	14 153
NORD PAS DE CALAIS	59 Nord	AWOINGT	EDF OPTIMAL SOLUTIONS	Laiterie	2 517
NORD PAS DE CALAIS	62 Pas-de-Calais	SAINT POL DE TERNOISE	HERTA	Agro-alimentaire	2 630
PAYS DE LA LOIRE	44 Loire-Atlantique	HERBIGNAC	NEXTENERGIES	Laiterie	5 765
PAYS DE LA LOIRE	49 Maine-et-Loire	LA SEGUINIERE	BOUYER LEROUX	Tuilerie Briqueterie	4 169
PAYS DE LA LOIRE	72 Sarthe	LE MANS	LTR INDUSTRIES	Papier / Carton	10 920
PICARDIE	02 Aisne	MARLE	SYLVENERGIE PICARDIE	Granulation (agro-alimentaire / bois)	3 912
PICARDIE	80 Somme	AMIENS	DALKIA FRANCE	Agro-alimentaire	27 877
PICARDIE	80 Somme	ROSIERE EN SANTERRE	SITPA	Agro-alimentaire	8 627
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	84 Vaucluse	SORGUES	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Sud Est	Chimie	4 858
RHONE-ALPES	38 isère	ROUSSILLON	TERIS SPECIALITES	Chimie	14 807
RHONE-ALPES	42 Loire	MABLY	IMERYS TC	Tuilerie Briqueterie	2 328
RHONE-ALPES	74 Haute-Savoie	PUBLIER	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Région Sud Est	Papier / Carton	4 313

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
 Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>

BCIAT 2011 : Liste des projets en cours de réalisation

Région	Département	Ville	Entreprise (Siège Social)	Activité	Production thermique à partir de biomasse (tep/an)
Aquitaine	24	Lalinde	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Fabrication matériaux	4 624
Basse Normandie	50	Beaumont Hague	DALKIA France	Retraitement des combustibles nucléaires	30 321
Bretagne	35	Chartres de Bretagne	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie automobile	1 895
Centre	36	Buzançais	Bois Factory 36	Industries Bois	1 797
Centre	37	Tours	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie pharmaceutique	1 933
Centre	45	Artenay	TEREOS	Industries Alimentaires	2 605 <i>(biogaz)</i>
Franche Comté	25	Mandeure	PAPETERIE DE MANDEURE	Industrie Papier Carton	3 474
Franche Comté	70	Port-Sur-Saône	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industries Alimentaires	5 654
Haute Normandie	27	Pont Audemer	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie Papier Carton	5 989
Haute Normandie	76	Sandouville	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Métallurgie	2 311
Ile de France	78	Les Mureaux	ASTRIUM SAS	Industrie aéronautique et spatiale	1 383
Languedoc Roussillon	34	Béziers	GRANDES HUILLERIES MEDIACO	Industries Alimentaires	1 720
Lorraine	54	Frouard	DELIPAPIER	Industrie Papier Carton	5 164
Lorraine	88	Arches	MUNKSJO	Industrie Papier Carton	10 057
Lorraine	88	Laval sur Vologne	BIOFELY	Industrie Papier Carton	4 742
Midi-Pyrénées	9	La Bastide de Bousignac	ACTIS	Fabrication matériaux	7 328
Midi-Pyrénées	31	Colomiers	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Tuilerie Briqueterie	1 371
PACA	84	Le Pontet	CAMPBELL	Industries Alimentaires	2 648
Pays de la Loire	44	La Boissière du Doré	IMERYS TC	Tuilerie Briqueterie	1 762
Picardie	60	Catenoy	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie Chimique	2 600
Picardie	60	Saint Germer de Fly	IMERYS TC	Tuilerie Briqueterie	3 934 <i>(biogaz)</i>
Poitou charente	16	Roumazières	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Tuilerie Briqueterie	2 118
Poitou charente	86	Chasseneuil-Du-Poitou	EDF Optimal Solutions	Industries Alimentaires	5 300
Rhône-Alpes	38	Vizille	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie Papier Carton	4 574

BCIAT 2012 : Liste des projets retenus³

Région	Département	Ville	Entreprise (Siège Social)	Activité	Production thermique à partir de biomasse (tep/an)
Aquitaine	33	Mérignac	DALKIA France	Construction aéronautique et spatiale	1307
Aquitaine	33/24	Saint-Seurin-sur-Isle	DALKIA France	Industrie Papiers Cartons	6191
Auvergne	43	Bas en Basset	ECOPSI	Industries Alimentaires	3847
Basse-Normandie	61	Domfront	LACTALIS INVESTISSEMENTS	Industries Alimentaires	2586
Bourgogne	58	Cosne-Cours-sur-Loire	BIOSYLVA	Industrie du Bois	6495
Bourgogne	21	Villers les Pots	SOCIETE DE TRANSFORMATION DE LEGUMES (STL)	Industries Alimentaires	2556
Bretagne	35	Antrain	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industries Alimentaires	1441
Champagne / Ardennes	51	Matougues	NEXTENERGIES	Industries Alimentaires	8749
Haute Normandie	27	Alizay	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industrie Chimique	5549
Haute Normandie	76	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	SANOFI CHIME	Industrie Pharmaceutique	11024
Ile de France	77	Montereau Fault Yonne	GDF SUEZ Energie Services - COFELY	Fabrication de câbles électriques et électroniques	3100
Languedoc-Rousillon	34	Sète	SAIPOL	Industries Alimentaires	12038
Lorraine	54	Champigneulles	BIOFELY	Fabrication de boissons	2882
Lorraine	55	Vigneulles les Hattonchatel	BIOFELY	Industries Alimentaires	1616
Pays de la Loire	53	Charchigne	LACTALIS INVESTISSEMENTS	Industries Alimentaires	1663
Pays de la Loire	44	Issé	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industries Alimentaires	4597
Pays de Loire	53	Laval	TDV Industries	Industrie Textile	4302
Picardie	2	Evergnicourt	EVERBAL	Industrie Papiers Cartons	2859
Poitou-Charentes	16	Saint Severin	AHLSTROM SPECIALTIES	Industrie Papiers Cartons	6019
Poitou-Charentes	79	champdeniers	LANGA SOLAR	Industries Alimentaires	8409
Rhône-Alpes	38	Charavines	DALKIA France	Industrie Papiers Cartons	3774
Rhône-Alpes	38	Vienne	GDF SUEZ ENERGIE SERVICES	Industries Alimentaires	3129

³ Dont l'instruction est toujours en cours de finalisation pour deux d'entre eux

www.ademe.fr / Twitter : @ademe et @ecocitoyens
 Blog ADEME Presse : <http://ademe.typepad.fr/presse/>